



Association suisse des  
Tambours et Fifres

## Procès-verbal de la 65<sup>e</sup> Assemblée des Délégués de l'ASTF du 14 novembre 2020 (Vote par écrit)

Des circonstances particulières exigent des formes particulières pour une assemblée. En raison de la pandémie COVID-19, le Comité central a décidé de tenir l'Assemblée des Délégués par écrit plutôt que physiquement.

Les sociétés et les membres d'honneur ont été contactés par courriel ou par lettre pour voter sur les sujets et les points de l'ordre du jour décrits dans le livret 2020 de l'AD. Le nombre de délégués par société a été pondéré selon les statuts de l'ASTF.

Le procès-verbal de la 65<sup>e</sup> AD est donc limité aux seuls points de l'ordre du jour pour lesquels un vote est requis, respectivement aux résultats des votes exprimés (par écrit ou en ligne).

### Statistiques

Le nombre suivant de délégués et de membres ayant droit ont pris part au vote :

Association/fonction	Nombre de sociétés participantes	Nombre de voix
ZTPV :	23 sociétés sur 68 (34%)	49
OTV :	18 sociétés sur 43 (41%)	38
URTF :	13 sociétés sur 34 (38%)	30
OWTPV :	10 sociétés sur 26 (38%)	37
International :	0 société sur 3 (0%)	0
Membres d'honneur et fonctionnaires :		39
<b>Total des voix des délégués :</b>		<b>193</b>
Majorité absolue :		97
Majorité des 2/3 :		129

64 délégués des 174 sociétés (37%) et 39 membres d'honneur et fonctionnaires ont participé.

#### **4. Procès-verbal de la 64<sup>e</sup> Assemblée ordinaire des Délégués à Zurich le 14 novembre 2018**

Le procès-verbal est approuvé.

Votes oui : 191  
Votes non : 2  
Abstentions : 0

#### **5.1 - 5.5 Réception des rapports d'activité 2018-2020 du Comité central**

Tous les rapports d'activité ont été présentés aux délégués pour approbation dans le livret de l'AD envoyé à l'avance. Aucune question ou commentaire n'a été reçu avant la date limite du 15 septembre 2020.

Votes oui : 192  
Votes non : 0  
Abstentions : 1

#### **6.3 Rapport financier 2018-2020**

Les comptes annuels ainsi que la proposition de la commission de vérification des affaires ont été présentés aux délégués pour approbation dans le livret de l'AD envoyé à l'avance. Aucune question ou commentaire n'a été reçu avant la date limite du 15 septembre 2020.

Votes oui : 192  
Votes non : 0  
Abstentions : 2

#### **7 Fixation des cotisations de membre**

La cotisation actuelle s'élève à CHF 5.00 par membre actif.

Le Comité central propose à l'Assemblée des délégués de maintenir les montants des cotisations à leur niveau actuel, soit :

Société :	par membre actif	CHF	5.00
	montant min. par société	CHF	50.00
Associations régionales :		CHF	50.00
Union des vétérans :		CHF	-
Associations domiciliées à l'étranger :		CHF	150.00

La fixation des cotisations a été présentée aux délégués pour approbation dans le livret de l'AD envoyé à l'avance. Aucune question ou commentaire n'a été reçu avant la date limite du 15 septembre 2020.

Votes oui : 192  
Votes non : 0  
Abstentions : 1

## 9 Élections

À l'exception du chef de la communication, tous les membres du Comité central se présenteront à l'élection pour un nouveau mandat.

### 9.1.1 Président central

Pour cette fonction, Roman Lombriser se met de nouveau à disposition.

Votes oui :	191
Votes non :	1
Abstentions :	1

### 9.1.2 Vice-président

Pour cette fonction, Daniel Gachet se met de nouveau à disposition.

Votes oui :	192
Votes non :	0
Abstentions :	1

### 9.1.3 Secrétaire central

Pour cette fonction, Roland Kammermann se met de nouveau à disposition.

Votes oui :	192
Votes non :	0
Abstentions :	1

### 9.1.4 Trésorière centrale

Pour cette fonction, Kathrin Dreier se met de nouveau à disposition.

Votes oui :	192
Votes non :	0
Abstentions :	1

**De par leur fonction, les personnes suivantes font aussi partie du Comité central :**

**Kurt Heim**, Andwil, Président de l'Association des tambours de la Suisse orientale

**Beni Stoffel**, Raron, Président de l'Association des Tambours et Fifres du Haut-Valais

**Lionel Renaud**, Carouge, Président de l'Union Romande des Tambours et Fifres

**Simon Guggisberg**, Kestenholz, Président de l'Association des Tambourins et Fifres de la Suisse centrale

**Erich Pürro**, Weggis, Président de l'Union des vétérans

### **9.1.5 Cheffe de la commission des instruments à vent**

Barbara Berli se met de nouveau à disposition en tant que cheffe de la commission des instruments à vent.

Votes oui :	189
Votes non :	0
Abstentions :	4

### **9.1.6 Chef de la commission tambours**

Martin Grätzer se met à disposition en tant que chef de la commission tambours.

Votes oui :	186
Votes non :	0
Abstentions :	7

### **9.1.7 Chef des affaires fédérales**

Heinz Büttler se met de nouveau à disposition en tant que chef des affaires fédérales.

Votes oui :	185
Votes non :	0
Abstentions :	8

### **9.1.8 Cheffe de la communication**

Noemi Andres se met à disposition en tant que responsable de la communication.

Votes oui :	189
Votes non :	0
Abstentions :	4

### **9.2 Chef de la commission de classification**

Daniel Nellen se met à disposition en tant que responsable de la commission de classification.

Votes oui :	193
Votes non :	0
Abstentions :	0

### **9.3 Chef du registre des compositions des instruments à vent**

Hansruedi Sägesser se met à disposition en tant que chef du registre des compositions des instruments à vent.

Votes oui :	185
Votes non :	0
Abstentions :	8

## 9.4 Membres de la commission de vérification des affaires

Pour ce mandat les personnes suivantes se mettent de nouveau à disposition :

OTV : Ramon Grangé, résidant à Wil (sortant)  
OWTPV : Ephrem Heynen, résidant à Ausserberg (sortant)  
URTF : Jacques Emmenegger, résidant à Villars-sur-Glâne (sortant)

Marco Fässler, résidant à Goldau, se met à disposition pour la ZTPV (nouveau).

Nombre de votes reçus

	<u>oui</u>	<u>non</u>	<u>abstentions</u>
Ramon Grange	192	0	1
Ephrem Heynen	191	0	2
Jacques Emmenegger	193	0	0
Marco Fässler	192	0	1

## 11 Budget 2020-2021 et prévisions financières 2021-2022

Le budget et le plan financier pour les deux prochaines années de l'Association ont été présentés aux délégués pour approbation dans le livret de l'AD envoyé à l'avance. Aucune question ou commentaire n'a été reçu avant la date limite du 15 septembre 2020.

Votes oui : 188  
Votes non : 0  
Abstentions : 5

## 12.3 Fixation des plafonds financiers

La définition des plafonds financiers a été présentée aux délégués pour approbation dans le livret de l'AD envoyé à l'avance. Aucune question ou commentaire n'a été reçu avant la date limite du 15 septembre 2020.

Votes oui : 193  
Votes non : 0  
Absentions : 0

## 14. Décisions

### 14.1 Attribution de la Fête Fédérale des Tambours et Fifres 2023 à Savièse

La candidature pour l'organisation de la prochaine FTF a été présentée aux délégués pour approbation dans le livret de l'AD envoyé à l'avance. Aucune question ou commentaire n'a été reçu avant la date limite du 15 septembre 2020.

Votes oui : 192  
Votes non : 1  
Absentions : 0

### **14.3 Fixation du lieu pour la 66<sup>e</sup> Assemblée des délégués de l'ASTF en 2022**

La candidature pour l'organisation de la prochaine AD en 2022 de la société des tambours de Fürstenland Gossau a été présentée aux délégués pour approbation dans le livret de l'AD envoyé à l'avance. Jusqu'à la date limite du 15 septembre 2020, aucune question ou commentaire n'a été reçu.

Votes oui :	191
Votes non :	0
Absentions :	2

Bichelsee, le 9 novembre 2020

Secrétaire central :

Président central :

Roland Kammermann

Roman Lombriser

---